UGICT/CGT - CFDT - CFE/CGC – FO/ATMIC - UNSA/GATC - CFTC

Les agents du CSRH en grève !

Depuis la création du CSRH (plate-forme RH au service des départements fonctionnels), les salariés de cette unité font leur maximum pour effectuer leur travail malgré un effectif très insuffisant et une organisation de travail mal pensée et un manque de concertation.

Une alarme sociale avait déjà été déposée dans ce sens et une expertise diligentée par le CRE faisait apparaitre des dysfonctionnements et une souffrance au travail évidente.

Cette fois la coupe est pleine pour les agents du CSRH qui ne peuvent plus assurer leur fonction correctement !

Le 8 avril 2010, ils sont en grève pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils sont amenés à travailler :

→ Une organisation de travail considérée par la direction comme apprenante mais qui n'est jamais consolidée, sans cesse en mouvement, une poly compétence accrue qui atteint ses limites, des salariés qui perdent leurs repères ;

→ Un management directif qui ne donne pas de droit de réponse, qui ne laisse pas place au dialogue ;

→ Un nombre important d'agents mis à disposition qui démontre le manque d'effectifs, mais qu'il faut former et qui n'a pas l'habilitation à exécuter toutes les tâches ;

→ Un manque d'effectifs dû à un effectif cible largement sous-évalué lors de la mise en place de cette unité et au non remplacement d'agent en indisponibilité;

Ce manque d'effectifs conduit à un retard de traitement des dossiers et à une surcharge de travail. La direction culpabilise les salariés et demande de faire du quantitatif plutôt que du qualitatif.

Décaler la date de prise en main de la paye ne fera que reculer le problème. Ainsi les agents du CSRH perdent confiance, doutent de leurs compétences et perdent leur motivation.

C'est pourquoi, les agents du CSRH demandent :

- de réfléchir à une organisation stable ;
- de réfléchir aux limites de la polyvalence des salariés dans ce genre de structure;
- une considération et une écoute correspondant aux discours officiels sur: « l'efficacité passe par le bien-être au travail » ;
- de la transparence sur les missions confiées aux agents du GAO (que les missions soient proposées à tous les agents du GAO et non pas arbitrairement distribuées) ;
- de l'anticipation par rapport aux changements ;
- l'établissement d'un réel dialogue social et d'un climat de confiance au quotidien ;
- la révision du contrat de service qui donne plus de garanties ;
- la révision des plages d'ouverture du service aux "clients" de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00) ;
- que la journée mensuelle de fermeture du CSRH soit faite pour la réalisation des travaux de gestion ;
- l'adéquation entre la charge de travail et la qualité du service rendu aux « clients » du CSRH. Une réelle prise en compte de la charge de travail en évolution permanente, les organisations de travail devant s'adapter à chaque fois (évolutions des outils de gestion, arrivée de la gestion de la paye…).

Pour atteindre les objectifs, les agents du CSRH estiment nécessaires des effectifs supplémentaires à hauteur de : 3 gestionnaires GAO, 2 gestionnaires GACP et 1 gestionnaire formation.

Si la direction partage le fait que le service fourni par le CSRH est en progression permanente, elle reconnaît n'avoir pas intégré dans le calcul les effectifs nécessaires au fonctionnement, la mise en place des organisations toujours mouvantes, ainsi que la création d'activité supplémentaire comme celle liée à l'outil NEOCASE.

C'est pourquoi nous demandons de réévaluer la dimension RH de ce service afin de pouvoir continuer à rendre un service de qualité aux clients du CSRH tout en respectant la qualité de vie au travail des salariés du CSRH. Nous ne voulons plus de Rafistolage ni de « pansements sur une jambe de bois ».

Avril 2010